

FORMULAIRE D'INSCRIPTION VIDE DRESSING

NOM

.....
...

PRENOM

.....

ADRESSE

.....

EMAIL

.....

TEL :

CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT

.....

DELIVRE A

.....

Date :

Signature

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer.

Joindre Photocopie pièce d'identité

Règlement par chèque de 15 € à l'ordre d'Allovillages

Mise à disposition : 1 table de 1,60 et 1 chaise.

Formulaire à retourner à gkolodkine@orange.fr ou communication@mairie-orgeval.fr

Ou bannette à l'accueil de la mairie ou boîte aux lettres – 5, allée des Peupliers 78630 ORGEVAL

Attention : les places sont limitées à 28 tables

REGLEMENT

Article 1 – L'association Allovillages et la Mairie d'Orgeval organisent un vide-dressing le 14 octobre 2018 à la Croisée d'Orgeval, 93, rue de la Gare.

Article 2 – Les emplacements seront attribués par ordre chronologique d'inscription.

Les formulaires remplis, seront déposés soit dans une bannette prévue à cet effet, à l'entrée de la mairie, soit dans la boîte aux lettres 5, allée des peupliers à Orgeval. Par mail à gkolodkine@orange.fr, ou Philippe Cornille, communication@mairie-orgeval.fr

Article 3 - Ce vide dressing n'est pas un vide grenier. L'exposant s'engage à ne vendre que des vêtements 100 % féminin, de qualité, ou des accessoires (chaussures, bijoux, créations)

Article 4 – Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de vol, ou détérioration.

Article 5 – il s'agit d'un vide dressing de village, les professionnels sont donc exclus de cet événement.

Article 6 – les vêtements invendus ne doivent en aucun cas être abandonnés en fin de journée.

Article 7 - Les participants s'engagent à demeurer sur leur stand jusqu'à 18h.